

Paris renforce son action pour rendre les véhicules partagés accessibles à tous

Dans le cadre de son action en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, Paris développe les alternatives à la voiture individuelle. Christophe Najdovski annonce l'attribution de 226 places de stationnement en voirie à des services de véhicules partagés et l'expérimentation d'utilitaires électriques en autopartage pour les artisans et commerçants.

Anne Hidalgo a fait de la lutte contre la pollution de l'air liée au trafic routier une priorité de sa mandature. Avec son adjoint, Christophe Najdovski, elle met en œuvre un plan d'actions sans précédent, qui allie des mesures incitatives en faveur des particuliers et des professionnels à des interdictions progressives de circulation pour les véhicules les plus polluants.

Après avoir lancé Vélib', Autolib' et Utilib', et soutenu l'expérimentation de Cityscoot, Paris va attribuer 226 places de stationnement en voirie à des véhicules en autopartage et expérimenter des utilitaires électriques partagés pour les artisans et commerçants du quartier Montorgueil.

226 places de stationnement en voirie pour les véhicules partagés

Très implantés à New-York, Londres ou Montréal, les services de location de voitures partagées restent peu connus du grand public à Paris. Afin de rendre plus accessible et plus visible cette nouvelle offre de mobilité, la Ville a décidé de réserver 226 places de stationnement en voirie à des entreprises qui développent ce service.

A l'issu de l'appel à candidatures, 6 sociétés ont été retenues : Bluecarsharing, Communauto, ler, Keylib, Ubeeqo et Zipcar. Elles se partageront 113 stations sur la voirie, qui comprendront chacune 2 places de stationnement. Elles seront regroupées sous le label « S.V.P », pour « service de véhicules partagés », et seront situées à proximité immédiate des stations Autolib'.

Ce service se veut en effet complémentaire avec le service Autolib'. Ce dernier cible des locations de courte durée (35 minutes en moyenne), pour aller d'un point A à un point B, tandis que S.V.P. propose des locations à la demi-journée ou à la journée, avec l'obligation de ramener son véhicule à la station où il a été emprunté.

Pour répondre à la diversité des besoins, plusieurs types de véhicules seront proposés à la location : citadines, berlines, monospaces et fourgonnettes. Ils répondront tous aux exigences du plan de lutte contre la pollution, en proposant notamment une motorisation non diesel et peu polluante : 49 véhicules, dont 17 utilitaires, seront ainsi électriques ; 42 voitures seront hybrides rechargeables ; 131 seront hybrides classiques électrique/essence ; 4 auront une motorisation essence classique.

Des utilitaires en auto-partage pour les artisans et commerçants de Montorgueil

En complément du déploiement d'Utilib', Paris va expérimenter un système de partage de véhicules utilitaires électriques (VULes) à destination des commerçants et artisans du quartier Montorgueil (2e), en partenariat avec la CCIP et la Région IIe-de-France.

La Ville identifiera des places de stationnement pour cette expérimentation et les équipera de bornes de recharge, tandis que deux constructeurs automobiles fourniront 12 VULes. 200 artisans et commerçants volontaires seront recrutés pour participer à cette phase de test, qui commencera début 2016.

Le NUMA (accompagnateur de Start up) sera chargé de collecter et d'analyser les résultats, afin d'en tirer des conclusions sur l'offre la mieux adaptée aux besoins des entreprises et la grille de tarifs attractifs.

Contact presse: Nadhéra Beletreche / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61